

ÊTRE PARENT

Dois-je faire vacciner mon enfant?

Publié le : 04 février 2020

Oui, les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 doivent recevoir des vaccinations les protégeant contre 11 maladies, sauf contre-indication médicale. Les premières vaccinations ont lieu à l'âge de 2 mois.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55